



PAR COURRIEL

Laval, le 30 janvier 2024

**Cabinet
du maire
de la Ville
de Laval**

Monsieur Eric Girard
Député de Groulx
Ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les
Québécois d'expression anglaise
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Objet : Consultations prébudgétaires 2024-2025

Monsieur le Ministre,

En vue de la préparation du budget du Québec, la Ville de Laval présente quatre recommandations en phase avec les priorités gouvernementales que sont la santé publique et l'accompagnement des personnes vulnérables, l'éducation ainsi que le développement économique et territorial. Étant conscients de l'état actuel des finances du gouvernement du Québec, nous limiterons ces demandes à des projets prioritaires, soutenus par plusieurs acteurs économiques et sociaux.

Plus précisément, les demandes de la Ville de Laval concernent : 1) la réfection du bâtiment abritant le Refuge d'urgence pour personnes en situation d'itinérance; 2) un projet d'aménagement urbain entourant le campus de l'Institut national de la recherche scientifique; 3) un projet de relocalisation du Centre québécois d'innovation en biotechnologie; 4) le prolongement de la branche ouest de la ligne orange.

1. Maison Saint-Joseph

Contexte

Devant le nombre croissant de personnes en situation d'itinérance, les villes québécoises tentent d'affronter cette crise accentuée d'abord par la pandémie, puis par le contexte d'inflation et de hausse du prix des loyers.

Cette situation est hautement préoccupante, et bien qu'il soit difficile d'en dresser un portrait précis, la Ville est en mesure d'affirmer que le nombre de personnes en situation d'itinérance sur son territoire a pratiquement doublé depuis 2019. Elle a pu recueillir des données par le biais de ses équipes de l'Urgence sociale, et il appert qu'entre 2019 et 2023, le nombre d'hommes en situation d'itinérance a augmenté de 136 %, et cette hausse est de 103 % chez les femmes dans la même situation.

Malgré tout, la situation relative à l'itinérance est bien gérée par le Refuge d'urgence de Laval, lequel a été ouvert durant la pandémie en concertation avec les acteurs du milieu. Ce refuge, qui inclut le Café de la rue, est situé au Séminaire du Grand Saint-Joseph (aussi appelé la Maison Saint-Joseph), au 3550, boulevard Lévesque Ouest. Cette propriété a été acquise par la Ville en 2019 au coût de 6,8 M\$, et elle est inscrite au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Cet immeuble n'était pas destiné, avant la pandémie, à y établir un refuge, et l'immeuble n'avait pas eu le temps d'être rénové et mis à niveau avant d'y accueillir, durant la pandémie, un site de dépistage, puis un refuge temporaire, que nous souhaitons aujourd'hui pérenniser.

De plus, il s'agit de l'unique ressource à haut seuil d'acceptabilité à Laval : on peut y accueillir près de 30 personnes en chambre et 15 en dortoir. Soulignons que le Refuge fonctionne à capacité maximale quotidiennement et qu'il est fréquent de devoir refuser des personnes.

Le Refuge permet de rejoindre des personnes en situation d'itinérance chronique, épisodique ou même situationnelle. La Division du développement social (DDS) du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS) de la Ville de Laval accompagne le ROIL et collabore avec le CISSS et Centraide du Grand-Montréal depuis son ouverture.

Une entente de prêt à usage a été signée entre la Ville de Laval et l'organisme fiduciaire afin d'opérer le Refuge d'urgence de juin 2022 à juin 2024. La valeur de la location, 240 000 \$ annuellement, a jusqu'ici été entièrement assumée par la Ville (480 000 \$).

Demande

Des travaux de maintien d'actifs, de démolition et d'enlèvement de matériaux dangereux ainsi que d'aménagement s'avèrent nécessaires, pour éviter que ce bâtiment du boulevard Lévesque devienne vétuste. Un investissement total de 14 M\$ est nécessaire, ce que la Ville est en mesure de financer à 50 %. Elle invite le gouvernement provincial à jouer son rôle dans ce complexe dossier en finançant le projet à même hauteur (50 %). Ce soutien permettrait de pérenniser le continuum de services, et des investissements supplémentaires en itinérance permettraient de favoriser la mise en place de nouveaux services.

Soulignons que le Refuge ne permet pas de répondre à toutes les réalités des personnes en situation d'itinérance, qu'il s'agisse par exemple de celles issues des communautés autochtones, noires et racisées, de sexe féminin et de celles en situation de handicap. Une aide financière supplémentaire aiderait donc à assouplir les barrières systémiques.

2. INRS – campus Laval

Contexte

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) fait partie du réseau de 10 établissements de l'Université du Québec. Quotidiennement, plus de 300 personnes fréquentent son vaste campus, situé au Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie (AFSB), à Laval. Ce campus forme une relève scientifique hautement qualifiée qui sera en mesure d'affronter les grands défis du Québec de demain. Le campus comprend aussi le Laboratoire National de Biologie Expérimentale (LNBE) et le Service du Développement Immobilier (SDI). L'engagement financier de la Ville de Laval envers ce haut lieu de la recherche scientifique est bien connu, et celle-ci s'engage à maintenir son soutien.

L'INRS a pour projet de rassembler les activités de deux centres de recherche à Laval, soit l'AFSB et le centre Énergie Matériaux et Télécommunication. Les synergies de recherche en santé ainsi créées permettront de mettre en place un pôle inégalé de recherche dirigée qui contribuera à l'économie du savoir, et des retombées majeures sont à prévoir pour l'économie de la région, notamment comme incubateur d'innovation. De plus, avec ce projet de grande envergure, le campus de l'INRS pourrait s'ouvrir à la population : tous et toutes pourront ainsi profiter d'un vaste espace vert au centre-ville.

Des travaux essentiels au succès de ce projet sont prévus, et le rôle de la Ville est d'autant plus crucial. Des projets majeurs d'aménagement urbain requerront un financement, notamment :

- l'ouverture du campus Armand-Frappier à la communauté lavalloise par une municipalisation des rues et voies d'accès;
- l'aménagement d'une aire piétonnière efficace sur l'ensemble du campus;
- le raccordement du campus aux corridors verts envisagés par la Ville;
- le développement de l'offre de transport en commun du centre-ville vers le campus.

La construction de résidences étudiantes (85 chambres) est aussi prévue sur le campus. Soulignons au passage que d'ici 10 ans, 168 chambres s'avèreront nécessaires, selon les estimations de l'INRS. La Ville est déjà impliquée dans ce projet évalué à 15 M\$. Selon les paramètres du Programme d'habitation abordable (PHAQ), sa contribution correspondrait à 2,4 M\$.

Enfin, l'ajout d'une salle multifonctionnelle sur le campus de 400 à 500 places permettra non seulement de combler des besoins institutionnels de l'INRS, mais aussi de tenir des événements tels que des séminaires, des colloques et des événements de presse de partenaires externes.

Demande

À titre de partenaire, la Ville est déjà en discussion avec l'INRS pour évaluer l'ampleur des coûts de ce projet d'envergure. Elle sollicite le gouvernement du Québec en appui aux différentes demandes formulées par l'institution pour l'agrandissement de son campus à Laval.

3. CQIB – incubateur

Contexte

Le Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB), dans la Cité de la Biotech, donne accès à plus de 100 entreprises et 11 centres de recherches. Depuis la création du CQIB, il y a plus de 25 ans, la Ville de Laval offre un important soutien, soit à plus de 150 000 \$ annuellement par le biais de subventions. Une centaine d'entreprises ont jusqu'ici été incubées, ce qui a généré des investissements de plus de 500 M\$ et permis la création de 1 000 emplois à valeur ajoutée. Cet incubateur est devenu, à juste titre, une

référence dans l'accompagnement des entreprises en démarrage en sciences de la vie, au Québec comme ailleurs, et son modèle d'affaires est régulièrement présenté sur la scène internationale. Le CQIB comprend 13 000 pi² de laboratoires, incluant des installations précliniques et des équipements haut de gamme.

Or, l'incubateur doit maintenant se relocaliser afin de poursuivre sa mission et sa croissance.

Ce projet permettra de bonifier l'offre du CQIB, particulièrement par l'arrivée en sol lavallois du Centre collégial en fabrication pharmaceutique (CERASP) et du Canadian Advanced Therapies Training Institute (CATTI). Également, cela permettra l'installation de bureaux du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC), ce qui aidera à propulser les petites et moyennes entreprises de ce secteur.

Ce projet requerra sans conteste, en plus du soutien de Laval, celui des autres paliers gouvernementaux. S'élevant à 14 M\$, le projet du CQIB 2.0 se traduira à terme par 45 000 pi² – soit 15 000 pi² supplémentaires – d'espaces d'incubation et de post-incubation d'entreprises en sciences de la vie et en technologies de la santé.

Demande

La Ville demande au gouvernement du Québec de participer au financement de cet important projet à hauteur de 8 M\$. Cette aide financière a déjà été formulée par le CQIB aux différentes instances gouvernementales, et celui-ci est en attente du financement pour le mois de mars prochain en vue d'une ouverture à l'automne 2025.

4. Prolongement de la ligne orange

Contexte

Laval est un territoire qui se développe rapidement. Alors que son centre-ville prend forme et devient un lieu de plus en plus attractif, ce dernier accueillera dans les prochaines années des dizaines de milliers de citoyens dans des immeubles de haute densité. Il est donc primordial d'y prévoir dès maintenant un mode de transport en commun structurant.

Boucler la ligne orange du métro de Montréal, ou minimalement prolonger sa branche ouest, est selon nous la meilleure option. Une étude de l'AMT datée de 2014 avait d'ailleurs estimé que parmi tous les projets de prolongement de métro possible, ce dernier était le projet avec le plus grand potentiel d'attraction de nouveaux utilisateurs.

Des analyses récentes de la STL démontrent encore une forte demande des Lavallois.es vers la station Côte-Vertu et la future station Bois-Francs du REM à partir de la partie centrale de l'île Jésus malgré la nouvelle réalité du télétravail.

En 2018, dans son plan de décongestion, la CAQ prenait l'engagement de réaliser une branche du REM dans l'axe de l'autoroute 15, et de l'autoroute 440. Un projet qui aurait pu répondre au besoin, mais qui n'a jamais vu le jour.

En 2022, une annonce a été portée par le ministre des Transports, M. François Bonnardel, annonçant la mise à l'étude du projet de prolongement de la ligne orange. Une annonce très positive pour les Lavallois.es, puisque l'idée de prolonger le métro à Laval est le grand projet le plus populaire chez nos citoyen.nes. En effet, lorsque nous avons sondé ces derniers sur une dizaine de grands projets potentiels en 2022 et en 2023, plus de 80% des citoyens se sont dit en accord avec celui-ci. Toutefois, le projet semble avoir été arrêté depuis, puisque le projet de la branche ouest n'a pas été inscrit au PQI 2023-2033 du gouvernement du Québec, et le lancement du bureau de projet n'a toujours pas été annoncé.

Bien que nous soyons conscients des enjeux financiers auxquels fait face le gouvernement du Québec, il nous semble impératif de développer un transport en commun structurant au sein de la 3^e ville en importance au Québec, surtout dans le contexte du très fort potentiel de développement que représente notre centre-ville.

Demande

En raison des délais entre le début des études et la mise en service d'une infrastructure majeure comme le métro, il est essentiel d'amorcer les études sur le prolongement de la branche ouest de la ligne orange rapidement, et que la municipalité puisse avoir une discussion avec le MTMD avant de lancer celles-ci, dans l'optique de partager notre connaissance du milieu pour bien orienter le lancement de ce grand projet.

Les effets conjoncturels occasionnés par le télétravail ne doivent pas retarder le lancement de ces études pour le prolongement de la branche ouest du métro à Laval, car :

- la reprise de l'achalandage dans le transport collectif progresse constamment, plus particulièrement à Laval;
- le nouvel équilibre du travail en formule hybride n'est pas encore arrêté et la portion du travail en présentiel progresse constamment;
- la croissance démographique et économique viendra accroître le volume de déplacement à Laval et sur la couronne nord dans les prochaines années.

Au profit de l'ensemble de la couronne nord et de Montréal, ce projet de transport structurant répondrait à des besoins croissants de déplacement, contribuerait à des effets positifs sur tout le réseau métro et REM en plus de favoriser une mobilité efficace, active et durable.

Pour conclure, la Ville de Laval souhaite que l'ensemble de ses recommandations soit pris en compte, tout en réitérant l'urgence invoquée par certaines d'entre elles. Elle tient également à rappeler son sincère désir de poursuivre sa collaboration mutuelle et indispensable avec le gouvernement du Québec.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Le maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Stéphane Boyer', written over a light blue circular stamp.

Stéphane Boyer